

Saint-Hélen

Citoyenneté. Quatre jeunes repartent avec leur première carte d'électeur



Thibaut Geoffroy, Thomas Nogues, Marie Boursicot et Marie Baslé ont reçu leur première carte d'électeur, samedi, au cours de la cérémonie citoyenne.

Ils sont six jeunes hélennais à avoir eu 18 ans dans l'année. Un âge qui leur confère la majorité et donc le droit de vote. Samedi matin, quatre d'entre eux, certains accompagnés de leurs parents, ont répondu à l'invitation à la cérémonie citoyenne, mise en place par la municipalité. Cérémonie au cours de laquelle le maire, Pascal Perrin, leur a remis leur toute première carte d'électeur. Après les avoir salués un par un, il leur a rappelé les principes de la majorité civile, leurs droits et leurs devoirs. Il a insisté sur le droit de vote à toutes les élections. « Si

vous êtes venus chercher votre carte d'électeur, c'est que vous êtes conscients de l'importance de ce droit. Les arrière-grands-parents de vos grands-parents se sont battus pour l'obtenir », a-t-il insisté, avant d'expliquer les subtilités du nouveau mode de scrutin départemental, avec l'élection d'un binôme de candidats ; une première qui permettra d'imposer la parité homme-femme dans les assemblées élues. « C'est par le vote qu'on fait bouger les choses. Je compte sur vous, les 22 et 29 mars », a-t-il ajouté.